

Le traitement, le transport et la distribution du gaz doivent rester la propriété de la Nation.

L'énergie constitue un enjeu majeur de société. La raréfaction des énergies fossiles - et parmi elles, le gaz - est aujourd'hui à l'origine de 80% des guerres (Irak, Liban, Darfour etc.).

En transférant au domaine privé les activités du domaine public de Gaz De France par la fusion avec Suez, le gouvernement prétend défendre les intérêts de la France.

En réalité, ce serait mettre fin à l'indépendance énergétique de notre pays, dégrader les services de distribution du gaz et renoncer à une politique tarifaire accessible à tous les citoyens.

L'UFAL ne fait pas confiance à la loi du marché et aux actionnaires de Suez pour préserver l'intérêt des citoyens et de leurs familles.

C'est pour cela que l'UFAL demande qu'en matière énergétique, le principe de laïcité économique soit appliqué et que le traitement, le transport et la distribution du gaz resteront la propriété de la Nation

L'UFAL demande donc le retrait du projet de fusion et le maintien du monopole de service public du gaz et de l'électricité.

L'UFAL demande donc qu'un grand débat national soit mené sur les enjeux du gaz et de l'énergie.

L'UFAL lance une campagne d'éducation populaire sur ces enjeux et se tient aux cotés des salariés et des usagers du service public du gaz dans les luttes visant à maintenir cet acquis républicain.

L'Union des Familles Laïques appelle à se rassembler à partir de 12 heures, le lundi 12 septembre 2006, à la Cour de Rome à Saint-Lazare.

Fait à Paris, le 8 septembre 2006

Contacts presse : Nicolas Pomiès 06 07 75 38 29
Christian Gaudray 06 84 91 44 44